7	ACTIF	_	BILAN
---	-------	---	-------

		gnation de l'entreprise :	_													Dur	ée de	e l'e	xercice exprimée en noi	mbre de	mo	is*				
Α	dres	sse de l'entreprise																	Durée de l'exe	ercice pro	écéc	lent	*			
N	lum	éro SIRET *																		_			Néa		*	
																					I	Exerc	cice N	clos	le,	
														Bru 1	it			An	nortissements, provisions 2				Net 3			
		Capital souscrit non ap	pelé								(I)	AA														
		Frais d'établissement *	<									АВ					AC									
	RELLES	Frais de développemen	nt *									СХ					CQ									
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Concessions, brevets e	et droit	s simila	ires							AF					AG									
	SATTONS	Fonds commercial (1)										АН					ΑI									
	MOBILE	Autres immobilisation	s incor	porelles	3							AJ –					AK									
		Avances et acomptes s	sur imr	nobilisa	tions in	ncorp	orell	es				AL					AM				_					
		Terrains										AN					ΑО									
šÉ *	BILES	Constructions										AP					ΑQ									
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Installations technique	es, mate	ériel et o	outillag	e ind	lustrie	els				AR					AS	F								
IMMI	SATTONS	Autres immobilisation	s corpo	orelles								АТ					AU	r								
CTIF	MMOBILE	Immobilisations en co										AV					AW									
	_	Avances et acomptes										AX					AY	l								
		Participations évaluées	selon l	a métho	ode de 1	mise o	en éq	uivale	ence			CS					СТ									
	RES (2)	Autres participations					1					CU					CV									
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à	des pai	rticipatio	ons							BB -					ВС	F			_					
	TIONS F	Autres titres immobilis										BD -					BE									
	MOBILIS/	Prêts										BF -					BG	Н			_					
	M	Autres immobilisation	s finan	cières *								BH					BI									
H		Tracted miniosinidador						,	ТОТ	'AL. (BJ					ВК	H								
H		Matières premières, ap	nrovis	ionnem	ents						()	BL					ВМ	ı								
		En cours de productio										BN					ВО	Н								
	STOCKS *	En cours de productio										BP -					BQ	Н								
	STO	Produits intermédiaire										BR					BS	H								
ANT		Marchandises	3 Ct III	113								BT					BU									
3CUL		Avances et acomptes ver			ndoo.							BV					BW	Н								
ACTIF CIRCULANT	_	Clients et comptes ratt			ides							BX					BY	Н								
ACI	CRÉANCES	Autres créances (3)	laches	(3)"								BZ					CA									
	CRÉA		-14									CB -					CC									
		Capital souscrit et app Valeurs mobilières de	placem	nent								-														
	DIVERS	(dont actions propres)	CD _					CE	_			_					
H	П	Disponibilités		(2) ¥								CF -					CG	H			_	_	—			_
		Charges constatées d'a	ivance	(3)*					iom.		770	CH -					CI	H			_					
or.	ation			. 1				Т	OTA		-	CV					CK				_	_				
ompte	de régularisation	Frais d'émission d'empr									(V)	CW														
	de ré	Primes de remboursement d		ations							(V)	CM														
		Écarts de conversion a	actif *		pe c	VIII + T	- C+	v rév	A T =		VI)	CN					4.4				_	_				
-		in (1) Don't I in 1 in 1			ТО	ıAL	. GE	NÉR. (2) I	Part à m	noins d'	un an de	CO s	CD				1A	_	(2) D) 1 P	CD	_	_				
ш		is: (1) Dont droit au bail: de réserve Immobilisations:						immobi	oilisation	s financ	cières ne	ttes:	CP						(3) Part à plus d'un an : Créans	CR Cas :	_	_	_			_

BILAN — PASSIF avant répartition

		Désignation de l'entreprise				Néant	*
			Ex	xercic	e N		
		Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)		DA			
		Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB			
		Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	•	Réserve légale (3)	I*	DD			
	Y K H	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
9	PKO	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	XOX	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	CAPITAUX PROPRES	Report à nouveau	/	DH			
	3	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI			
		Subventions d'investissement		DJ			
		Provisions réglementées *		DK			
			TOTAL (I)	DL			
ds.		Produit des émissions de titres participatifs		DM			
es for	propres	Avances conditionnées		DN			
Aut	Ċ.		TOTAL (II)	DO			
18	s	Provisions pour risques		DP			
visior	pour risques et charges	Provisions pour charges		DQ			
Pro	bon et		TOTAL (III)	DR			
		Emprunts obligataires convertibles		DS			
		Autres emprunts obligataires		DT			
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU			
3	ES (4)	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Z I I I	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
j	DEIL	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX			
		Dettes fiscales et sociales		DY			
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DΖ			
		Autres dettes		EA			
Cor ré	npte gul.	Produits constatés d'avance (4)		EB			
			TOTAL (IV)	EC			
		Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
		TOTAL GÉ	NÉRAL (I à V)	EE			
	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B			
		Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
SIC	(2)	Dont Écart de réévaluation libre		1D			
RENVOIS		Réserve de réévaluation (1976)		1E			
RE	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG			
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		ЕН			

(3) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A

	général des imp ion de l'entre							Néant	
Designati	on ac i citife							INCAIIL	
					Exerci				
				France	Exportat livraisons intracc	mmunautaires		Total	
	Ventes de	e marchandises *		FA	FB		FC		
	Productio	on vendue biens *		FD	FE FE		FF		
NOII		services *		FG	FH		FI		
OITA	Chiffres c	l'affaires nets *		FJ	FK		FL		
EXPL	Production	on stockée *					FM		
S D'I	Productio	on immobilisée *					FN		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Subventio	ons d'exploitation					FO		
PRO	Reprises	sur amortissements et provisi	ions, transferts de charges * (9)			FP		
	Autres pr	oduits (1) (11)					FQ		
				r ·	Γotal des produits d'explo	tation (2) (I)	FR		
	Achats de	e marchandises (y compris dr	oits de douane)*				FS		
	Variation	de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de	e matières premières et autres	approvisionnements (y com	pris droits de douane)*			FU		
	Variation	de stock (matières premières	et approvisionnements)*				FV		
Z	Autres ac	hats et charges externes (3) (6 bis)*				FW		
ITATI	Impôts, ta	axes et versements assimilés	*				FX		
CHARGES D'EXPLOITATION	Salaires et	t traitements *					FY		
D'E3	Charges s	ociales (10)					FZ		
RGES	NO N	0 1 17 7	- dotations aux amortisse	ements *			GA		
CHA	TAT	Sur immobilisations	- dotations aux provision	ns			GB		
	DOTATIONS	Sur actif circulant : dotati	ons aux provisions *				GC		
	D'EX	Pour risques et charges :	dotations aux provisions				GD		
	Autres ch	arges (12)					GE		
				r	Гotal des charges d'exploit	ation (4) (II)	GF		
1 - RÉ	SULTAT [D'EXPLOITATION (I – II)					GG		
ions	Bénéfice	attribué ou perte transférée *				(III)	GH		
opérations en commum	Perte sup	portée ou bénéfice transféré	*			(IV)	GI		
	Produits	financiers de participations (5	5)				GJ		
ERS	Produits of	des autres valeurs mobilières	et créances de l'actif immobi	lisé (5)			GK		
ANCI	Autres in	térêts et produits assimilés (5)				GL		
HIN	Reprises s	sur provisions et transferts de	e charges				GM		
PRODUITS FINANCIERS	Différenc	res positives de change					GN		
PROE	Produits 1	nets sur cessions de valeurs r	nobilières de placement				GO		
					Total des produits f	inanciers (V)	GP		
RES	Dotations	s financières aux amortisseme	ents et provisions *				GQ		
NCIE		t charges assimilées (6)					GR		
FINA		es négatives de change					GS		
3ES 1		nettes sur cessions de valeurs	mobilières de placement				GT		
CHARGES FINANCIERES	3		ı.		Total des charges fin	ancières (VI)	GU		
	SULTAT F	FINANCIER (V – VI)			0	V /	GV		
		COURANT AVANT IMPÔ		VI)			GW		

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Dés	ignati	on de l	'entreprise			Néant *
						Exercice N
	CS	Produ	its exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
PRODUITS	ONNE	Produ	its exceptionnels sur opérations en capital *		НВ	
PROD	CEPTIC	Repris	ses sur provisions et transferts de charges		НС	
	EXC		Total des produits exceptionnels	s (7) (VII)	HD	
	LES	Charg	res exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		НЕ	
GES	NNEL	Charg	es exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
CHARGES	EPTIO	Dotat	ions exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	EXC		Total des charges exceptionnelles	(7) (VIII)	НН	
4 -	– RÉ	SULT	AT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		НІ	
Pa	rticipa	ation d	es salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	НЈ	
Im	pôts	sur les	bénéfices *	(X)	НК	
			TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	
			TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII	+ IX + X)	НМ	
5 -	– BÉ	NÉFIC	E OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	
	(1)	Dont	produits nets partiels sur opérations à long terme		НО	
	(O) I		produits de locations immobilières		НҮ	
	(2) 1	Dont '	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		1G	
	(2) 1	D . '	— Crédit-bail mobilier *		HP	
	(3) 1	Dont '	— Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		1H	
	(5)	Dont	produits concernant les entreprises liées		1J	
	(6) Do	nt intérêts concernant les entreprises liées		1K	
	(6bis)	Dont	dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont	amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
SIO	(9)	Dont	transferts de charges		A1	
RENVOIS	(10)	Dont	cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
22	(11)	Dont	redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)		redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	comp	primes et cotisations lémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires	A9		
	(7)	Détail annexe	des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en):	Charges exceptionnelles	Exercice N	Produits exceptionnels
					Exercice N	
	(8)	Détail	des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures		Produits antérieurs
,						

Augmentations

Néant 🗌

Valeur brute des

Γ	Désig	nation	de l'e	entrepris	se	
C	ADF	RE A			IMMO	BI
NCORP.					e développemer	
	Ter	rains				_
	suo	Sur so	ol pro	pre	Dont Composants	LS
	Constructions	Sur so	ol d'a	utrui	Dont Composants	M.
	Con				gencements*	Co.
S			s tech	niques, 1		Co
BLLE		Installa	ions g		agencements,	
RPOF	bilisatic elles			e transp	ort *	
00	Autres immobilisations corporelles			e bureau r inform		
	Autre				ables et divers *	
	Imi	nobilis	ation	s corpo	relles en cour	s
	Ava	ances e	t aco	mptes		
	Par	ticipati	ons é	évaluées	par mise en é	equi
RES	Au	tres par	ticip	ations		
FINANCIÈRES	Au	tres titr	es in	nmobilis	sés	
Ž	Prê	ts et au	itres	immobi	lisations finan	ıcièı
			T	OTAL	GÉNÉRAL	(I
C	ADF	RE B	II	MMOE	BILISATIOI	NS
ORP.		s d'établ e dévelo			ТОТА	LΙ
NC		res post TAL 1		nmobilis	ations incorpore	elles
	Ter	rains				
				Sur so	l propre	
	Со	nstructi	ons	Sur so	l d'autrui	

*(san	ADF	RE A	IMMOBILIS	SATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	(Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
(Ne pas reporter le montant des centimes)*	Fra	is d'établisser	ment et de développement	TOTAL I	CZ	1	D8	2	D9	3
ant des cer INCORP	Au	tres postes	d'immobilisations incorpore	lles TOTAL II	KD		KE		KF	
mont	Te	rrains			KG		KH		KI	
orter le	suc	Sur sol pr	copre Dont Composants L9		KJ		KK		KL	
as rep	Constructions	Sur sol d'a	autrui Dont Composants M1		KM		KN		КО	
(Ne	Cons	Installations et aménagem	générales, agencements* Don Compos	17.17	KP		KQ		KR	
SS	Ins		hniques, matériel Don	ut sants M3	KS		KT		KU	
RELLE			générales, agencements,		KV		KW		KX	
CORPORELLES	immobilisations orporelles	Matériel d	le transport *		KY		KZ		LA	
)		Matériel d et mobilie	le bureau er informatique		LB		LC		LD	
	Autres	Emballage	s récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Im	mobilisation	ns corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Av	ances et acc	omptes		LK		LL		LM	
				TOTAL III	LN		LO		LP	
	Par	rticipations	évaluées par mise en équival	ence	8G		8M		8T	
RES	Au	tres particip	oations		8U		8V		8W	
FINANCIÈRES	Au	tres titres in	nmobilisés		1P		1R		1S	
HIN/	Prê	èts et autres	immobilisations financières		1T		1U		1V	
				TOTAL IV	LQ		LR		LS	
		Т	OTAL GÉNÉRAL (I +	II + III + IV)	ØG		ØН		ØJ	
					minuti	ons par cessions à des tiers ou mises		Valeur brute des immobilisations à		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence
I C	ADF	KEB I	IVIIVIODILISATIONS	par virement de poste		Fri great and great angle great and				Valeur d'origine des immobi-
	Fra		ment	par virement de poste à poste	cd	hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Dd	la fin de l'exercice	D.F.	Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice
	Fra et d	is d'établissen le développer	nent nent TOTAL I	à poste IN	CØ	hors service ou résultant	DØ	la fin de l'exercice	D7	Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Fraiet d	is d'établissen le développen tres postes d'i DTAL II	ment	à poste IN IO	LV	hors service ou résultant	LW	la fin de l'exercice	1X	Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice 4
	Fraiet d	is d'établissen le développen tres postes d'i	ment TOTAL I immobilisations incorporelles	in poste IN IO IP	LV	hors service ou résultant	LW	la fin de l'exercice	1X LZ	Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice 4
	Fraet d Aut TC	is d'établissen de développer tres postes d'i D'TAL II	ment TOTAL I immobilisations incorporelles Sur sol propre	in poste IN IO IP IQ	LV LX MA	hors service ou résultant	LW LY MB	la fin de l'exercice 3	1X LZ MC	Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice 4
	Fraet d Aut TC	is d'établissen le développen tres postes d'i DTAL II	ment TOTAL I immobilisations incorporelles Sur sol propre Sur sol d'autrui	i poste IN IO IP IQ IR	LV LX MA MD	hors service ou résultant	LW LY MB ME	la fin de l'exercice 3	1X LZ MC MF	Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice 4
	Fraiet d Aut TC	is d'établissen le développer tres postes d'i DTAL II rrains	ment TOTAL I immobilisations incorporelles Sur sol propre	i poste IN IO IP IQ IR IS	LV LX MA MD MG	hors service ou résultant	LW LY MB ME MH	la fin de l'exercice 3	1X LZ MC MF MI	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Fraet d Aut TC Ten	is d'établissen le développer tres postes d'i DTAL II rrains	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions	in poste IN IO IP IQ IR IS IT	LV LX MA MD MG MJ	hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	LW LY MB ME MH MK	la fin de l'exercice 3	1X LZ MC MF MI MI	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Fraet d Aut TC Ten	is d'établissen le développer tres postes d'i DTAL II rrains onstructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions niques, matériel et outil- Inst. gales, agencts, aménagements divers	i poste IN IO IP IQ IR IS IT	LV LX MA MD MG MJ MM	hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	LW LY MB ME MH MK MN	la fin de l'exercice 3	1X LZ MC MF MI ML MO	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
	Fraet d Aut TC Ten	is d'établissen le développer tres postes d'i DTAL II rrains onstructions tallations tech e industriels	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst gales, agencts et am. des constructions niques, matériel et outil- Inst gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et infor-	i poste IN IO IP IQ IR IS IT IU IV	LV LX MA MD MG MJ MM MP	hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	LW LY MB ME MH MK MN	la fin de l'exercice 3	1X LZ MC MF MI ML MO MR	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Fraeet de Autre TC	is d'établissen le développer tres postes d'i DTAL II rrains onstructions tallations tech e industriels Autres	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions niques, matériel et outil- Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport	is is it is	LV LX MA MD MG MJ MM MMP	hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT	la fin de l'exercice 3	1X LZ MC MF MI ML MO MR MU	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Fra et d Aut TC Ten Co Instalage	is d'établissen le développer tres postes d'i DTAL II rrains onstructions tallations tech e industriels Autres mobilisations	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions niques, matériel et outil- Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers*	in poste IN IO IP IQ IR IS IT IU IV IW IX	LV LX MA MD MG MJ MM MP MS MV	hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW	la fin de l'exercice 3	IX IZ MC MF MI ML MO MR MU MX	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Fraet d Aut TC Ter Co Instalage	is d'établissen le développer tres postes d'i DTAL II rrains constructions tallations tech e industriels Autres mobilisations corporelles mobilisations	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst gales, agencts et am. des constructions niques, matériel et outil- Inst gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers*	in poste IN IO IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY	LV IX MA MD MG MJ MM MP MS MV MZ	hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA	la fin de l'exercice 3	1X LZ MC MF MI ML MO MR MV MX	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Fraet d Aut TC Ter Co Instalage	is d'établissen le développer tres postes d'i DTAL II rrains onstructions tallations tech e industriels Autres mobilisations	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst gales, agencts et am. des constructions niques, matériel et outil- Inst gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers* s corporelles en cours	in poste IN IO IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY NC	LV LX MA MD MG MJ MM MP MS MV MZ ND	hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA	la fin de l'exercice 3	1X LZ MC MF MI ML MO MR MV MX NB	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Fraet d Aut TC Ter Co Instraigner imr c Imr Av	is d'établissen le développer tres postes d'i D'TAL II rrains onstructions tallations tech e industriels Autres mobilisations corporelles mobilisations cances et acc	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst gales, agencts et am. des constructions niques, matériel et outil- Inst gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers* corporelles en cours omptes TOTAL III évaluées par	in poste IN IO IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY NC IY	LV LX MA MD MG MJ MM MP MS MV NZ ND NG	hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA NE NH	la fin de l'exercice 3	1X LZ MC MF MI ML MO MR MV MX NB NF	lisations en fin d'exercice 4
CORPOREILES INCORP.	Fraet d Autor TC Ter Co Inst lage imr C Imr Av	is d'établissen le développer tres postes d'i DTAL II rrains onstructions tallations tech e industriels Autres mobilisations corporelles ances et acc rticipations se en équive	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions niques, matériel et outil- Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers* s corporelles en cours comptes TOTAL III évaluées par alence	in poste IN IO IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY NC IY IZ	LV LX MA MD MG MJ MM MP MS MV MZ ND NG Ø U	hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	LW LY MB ME MH MK MN MQ NT NA NE NH	la fin de l'exercice 3	1X LZ MC MF MI ML MO MR MU MX NB NF NI	lisations en fin d'exercice 4
CORPOREILES INCORP.	Fraet d Aut TC Ter Co Inst lage imr c Imr Av	is d'établissen le développer tres postes d'i D'TAL II rrains onstructions tallations tech e industriels Autres mobilisations corporelles mobilisations ances et acc rticipations se en équiva	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst gales, agencts et am. des constructions niques, matériel et outil- Inst gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers* TOTAL III évaluées par alence	in poste IN IO IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY NC IY IZ IØ	LV LX MA MD MG MJ MM MP MS MV MZ ND NG ØU ØX	hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA NE NH M7	la fin de l'exercice 3	1X LZ MC MF MI ML MO MR MU MX NB NF NI ØW	lisations en fin d'exercice 4
CORPOREILES INCORP.	Fraet d Aut TC Ter Co Inst lage imr c Imr Av Panis Au Au	is d'établissen le développer tres postes d'i DTAL II rrains onstructions tallations tech e industriels Autres mobilisations ances et acc rticipations se en équiva- tres participations se en équiva- tres participations	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst gales, agencts et am. des constructions niques, matériel et outil- Inst gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers* se corporelles en cours comptes TOTAL III évaluées par alence pations mmobilisés	in poste in i	LV LX MA MD MG MJ MM MP MS MV NZ ND NG Ø U Ø X 2B	hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT NA NE NH M7 Ø Y 2C	la fin de l'exercice 3	1X LZ MC MF MI ML MO MR MU MX NB NF NI ØW ØZ 2D	lisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Fraet d Aut TC Ter Co Inst lage imr c Imr Av Panis Au Au	is d'établissen le développer tres postes d'i DTAL II rrains onstructions tallations tech e industriels Autres mobilisations ances et acc rticipations se en équiva- tres participations se en équiva- tres participations	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst gales, agencts et am. des constructions niques, matériel et outil- Inst gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers* TOTAL III évaluées par alence	in poste IN IO IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY NC IY IZ IØ I1 I2	LV LX MA MD MG MJ MM MP MS MV ND NG ØU ØX 2B 2E	hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA NE NH M7 Ø Y 2C 2F	la fin de l'exercice 3	1X LZ MC MF MI ML MO MR MU MX NB NF NI ØW ØZ 2D 2G	lisations en fin d'exercice 4
FINANCIÈRES CORPORELLES INCORP.	Fraet d Aut TC Ter Co Instalage imr c Imr Av Par mis Au Prê	is d'établissen le développer tres postes d'i D'TAL II rrains onstructions tallations tech e industriels Autres mobilisations corporelles mobilisations ances et acc rticipations se en équiva tres particip tres titres ir	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions miques, matériel et outil- Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers* corporelles en cours comptes TOTAL III évaluées par alence pations mmobilisés mmobilisations financières	in poste in i	LV LX MA MD MG MJ MM MP MS MV NZ ND NG Ø U Ø X 2B	hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT NA NE NH M7 Ø Y 2C	la fin de l'exercice 3	1X LZ MC MF MI ML MO MR MU MX NB NF NI ØW ØZ 2D	lisations en fin d'exercice 4



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis-SD 2019

					Exercice N	V clos le	
				mobilisations amortiss			
D'		leur declaration jusqu'a	i (et y compris) l'exerci	ce au cours duquel la pr	rovision speciale (col. 6	devient nulle.	Niáant *
Des	ignation de l'entreprise :						Néant*
CA	ADRE A		montant des écarts ol. 2) (1)	Utilisation de la	marge supplémentaire	d'amortissement	Montant de la
		A	A	Au cours d	e l'exercice	M	provision spéciale à
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
1	Concessions, brevets et droits similaires	1	2	3	4	3	6
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1)	Les augmentations du montant brut et d amortissables réévaluées dans les condit Le montant des écarts est obtenu en soi	ions définies à l'article 23	88 <i>bis</i> Ĵ du code général d	les impôts et figurant à l'a			ons
(2)	Porter dans cette colonne le supplémén	t de dotation de l'exercice	e aux comptes d'amortisse	ement (compte de résultat	t) consécutif à la réévalua	tion.	
(3)	Cette colonne ne concerne que les utilisé de la marge supplémentaire d'ame		uées cédées au cours	de l'exercice. Il convier	nt d'y reporter, l'année	e de la cession de l'é	lément, le solde non
(4)	Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées b) le montant cumulé à la fin de l'exerci		sure où ce montant corre	spond à des éléments figu	ırant à l'actif de l'entrepri	se au début de l'exercice.	
(5)	Le montant total de la provision spécial	e en fin d'exercice est à r	eporter au passif du bilan	ı (tableau n° 2051) à la lig	ne «Provisions réglement	ées».	
CA	ADRE B						
DI	EFICITS REPORTABLES AU 3	1 DÉCEMBRE 197	6 IMPUTÉS SUR L	A PROVISION SPI	ÉCIALE AU POIN	T DE VUE FISCAI	
1 -	- FRACTION INCLUSE DANS	LA PROVISION SP	ÉCIALE AU DÉBU'	T DE L'EXERCICE.			
2 -	- FRACTION RATTACHÉE AU	RÉSULTAT DE L'I	EXERCICE			–	
3 -	- FRACTION INCLUSE DANS	LA PROVISION SP	ÉCIALE EN FIN D	'EXERCICE		=	
	Le cadre B est servi par les seules entrepri	ses qui ont imputé leurs d	léficits fiscalement reporta	ables au 31 décembre sur la	a provision spéciale.		
	Il est rappelé que cette imputation est pur ntégrer chaque année dans leur résultat co				au bilan : de même, les er	itreprises en cause contin	uent
	Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit inclu fraction dont les éléments sont fixés au mo	se chaque année dans les n	nontants portés aux colons	nes 3 et 4 du cadre A. Cette			és aux colonnes 3 et 4 par

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



CADRE A		SITUATI	ONS E	т мо	UVEMENTS	DE	L'EXERCICE DE	SAN	/ORTISSEN	/IENT	S TECH	NIQU	ES	
IMMOBILISA	ATIONS AMORTISSA	BLES			amortissements de l'exercice	NI	Augmentations : dotation de l'exercice		Diminutions afférents au		nts sortis	Me		amortissements le l'exercice
Frais d'établissemen		TOTAL I	CY			EL			EM			EN		
et de développemen Autres immobilisation incorporelles	ons	TOTAL II	PE			PF			PG			PH		
Terrains		IOIALII	PI			PJ			PK			PL		
	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ		
Constructions	Sur sol d'autrui		PR PR			PS			PT			PU		
	Inst. générales, agencements aménagements des construc		PV			PW			PX			PY		
Installations techniqu		dons	PZ			QA			QB			QC		
outillage industriels	Inst. générales, agenceme	ents,	QD			QE			QF			QG		
Autres	aménagements divers Matériel de transport		QH			QI			QJ			QK		
immobilisations	Matériel de bureau et		QL			QM			QN			QO		
corporelles	informatique, mobilier Emballages récupérables		QP			QR			QS			QT		
	et divers	OTAL III	QU			QV			QW			QX		
TO	TAL GÉNÉRAL (I -		ØN			$\frac{1}{\emptyset P}$			ØQ Ø			$\frac{1}{\emptyset R}$		
CADRE B	· .			\/EN/I	ENTS AFFES	,	NT LA PROVISIO	N DC	`	TICC	EMENITO	,	OCAT	OIREC
CADRE B	VEINTILAT				ENTS AFFEC	IAI	VI LA PROVISIO	IV PC		1133	EIVIEIVI	DEN	IOGAT	OINES
Immobilisations amortissables	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	, c	olonne 2		Colonne 3 Amortissement fis exceptionnel	cal	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	1	Colonne 5 Mode dégressif	A	Colonne mortissemen exception	t fiscal	an	vement net des nortissements fin de l'exercice
Frais établissements TOTAL 1	340	N1		N	12		N3	N4		N5	ехсерион	ilei	N6	
Autres immob. incor-po- elles TOTAL II		N8		F	26		P7	P8		P9			Q1	
Terrains	Q2	Q3		Ç)4		Q5	Q6		Q7			Q8	
Sur sol propre	Q9	R1		R	12		R3	R4		R5			R6	
Sur sol d'autrui Inst. gales, agenc	R7	R8		R	29		S1	S2		S3			S4	
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6		S	7		S8	S9		T1			T2	
nst. techniques	T3	T4			5		T6	T7		T8			T9	
nat. et outillage Inst. gales, agenc	U1	U2		_	J3		U4	U5 -		U6			U7	
am. divers Matériel de								┨					+	
transport Mat. bureau et	U8	U9					V2	V3		V4			V5	
am. divers Matériel de transport Mat. bureau et inform. mobilier Emballages	V6	V7			78		V9	W1		W2			W3	
récup. et divers	W4	W5		W	76		W7	W8 _		W9			X1	
TOTAL III Frais d'acquisition de	X2	X3		X	[4]		X5	X6		X7			X8	
titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ		N			NS	NΤ		NU			NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total gé (NS +	néral non ventilé NT + NU) NY	7			Total génér (NW –	al non ven NY)	tilé NZ			
CADRE C														
AFFECTANT	MENTS DE L'EXE LES CHARGES F USIEURS EXERC	RÉPARTIE	S	Mor	ntant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotation aux am					nt net à la l'exercice
Frais d'émission	n d'emprunt à étaler								Z9			Z8		
	boursement des oblig	ationa							SP			SR		



PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

D	ésignation de l'e	entreprise					Néant □*
	Nature des	provisions	Montant au dé de l'exercico		e l'exercice Reprises d	JTIONS : e l'exercice à la	Montant fin de l'exercice
	Provisions pour gisements minie	reconstitution des rs et pétroliers *	3T	TA	ТВ	TC	
	Provisions pour (art. 237 <i>bis</i> A-II)		3U	TD	ТЕ	TF	
ntées		hausse des prix (1) *	3V	TG	ТН	TI	
gleme	Amortissements	dérogatoires	3X	TM	TN	то	
ons ré	Dont majoration de 30 %	s exceptionnelles	D3	D4	D5	D6	
Provisions réglementées	Provisions pour (art. 39 quinquie	prêts d'installation es H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provision	s réglementées (1)	3Y	ТР	TQ	TR	
		TOTAL I	3Z	TS	ТТ	TU	
	Provisions pour	litiges	4A	48	4C	4D	
	Provisions pour aux clients	garanties données	4E	4F	46	4H	
	Provisions pour à terme	pertes sur marchés	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour	amendes et pénalités	4N	4P	4R	48	
urges	Provisions pour	pertes de change	4T	4U	4V	4W	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour tions similaires	pensions et obliga-	4X	4Y	4Z	5A	
isques	Provisions pour	impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
pour r	immobilisations		5F	5H	5,1	5K	
sions	Provisions pour grandes révisior	gros entretien et	ЕО	EP	EQ	ER	
Provi	Provisions pour fiscales sur cong	charges sociales et és à payer *	5R	58	5T	5 U	
	Autres provision charges (1)	s pour risques et	5V	5W	5X	5Y	
		TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
		- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6Н	
	sur immobilisations	- titres mis en équivalence	Ø 2	Ø3	Ø 4	Ø5	
ation		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
Provisions pour dépréciation		- autres immobilisa- tions financières (1)*	Ø 6	Ø 7	Ø8	ø 9	
oour d	Sur stocks et en	cours	6N	6P	6R	68	
sions 1	Sur comptes clie	ents	6Т	6U	6V	6W	
Provi	Autres provisior dépréciation (1)	ns pour *	6X	6Y	6Z	7A	
		TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNI	ÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
			— d'exploitation	UE	UF		
		Dont dotations et reprises	— financières	UG	UH		
			— exceptionnelles	IJ	UK		
Titr	es mis en équival	ence : montant de la d	épréciation à la clôture	de l'exercice calculé selon les	règles prévues à l'article 39-1-5° du	1 C.G.I. 10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Dé	signation de	l'entreprise :							Néant □*
С	ADRE A	ÉTAT DES CRÉAN	ICES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an
ITE JISÉ	Créances	rattachées à des participations		UL		UM		UN	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Prêts (1)	(2)		UP		UR		US	
DE	Autres im	mobilisations financières		UT		UV		UW	
	Clients do	outeux ou litigieux		VA					
	Autres cré	eances clients		UX					
	Créance repré prêtés ou re	esentative de titres Provision pour dépréciation mis en garantie * Provision pour dépréciation antérieurement constituée *) Z1					
ANT	Personnel	et comptes rattachés		UY					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Sécurité s	ociale et autres organismes sociaux		UZ					
TF CI		Impôts sur les bénéfices		VM					
L'ACI	État et au	Taxe sur la valeur ajoutée		VB					
DE	publique	Autres impôts taxes et verseme	nts assimilés	VN					
		Divers		VP					
	_	t associés (2)		VC					
	Débiteurs de pensio	divers (dont créances relatives à des n de titres)	opérations	VR					
	Charges co	nstatées d'avance		VS					
			TOTAUX	VT		VU		VV	
SIC	(1) M	ontant - Prêts accordés en cou	ırs d'exercice	VD					
RENVOIS	(1)	des - Remboursements obtenu	us en cours d'exercice	VE					
×	(2) Prêts	et avances consentis aux associés (p	ersonnes physiques)	VF					
С	ADRE B	ÉTAT DES DETTES	Montant bro	ıt	A 1 an au plus 2	S	A plus d'1 an et 5 ans au 3	plus	A plus de 5 ans 4
Em	prunts oblig	gataires convertibles (1)	7Y						
_		ts obligataires (1)	7Z						
E	mprunts et e auprès de	es a 1 an maximum a rongine	VG						
	établisseme de crédit (VH						
Em	prunts et de	ettes financières divers (1) (2)	8A						
Fou	ırnisseurs et	comptes rattachés	8B						
Per	sonnel et co	omptes rattachés	8C						
Séc	urité sociale	e et autres organismes sociaux	8D						
	État et	Impôts sur les bénéfices	8E						
	autres	Taxe sur la valeur ajoutée	VW						
СС	llectivités	Obligations cautionnées	VX						
p	ubliques	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ						
Det	tes sur imm	nobilisations et comptes rattachés	8J						
Gro	oupe et asso		VI						
opé	érations de	dont dettes relatives à des pension de titres)	8K						
Det	te représen remis en ga	tative de titres empruntés rantie *	Z2						
Pro	duits consta	ıtés d'avance	8L						
		TOTAUX	VY		VZ				
ENVOIS	(1) Emp	runts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des di tés auprès des :	vers emp associés _I	runts et dettes contrac- personnes physiques	L	
		runts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications	concern	ant cette rubrique sont o	données	dans la notice nº 2032

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Dáci	gnation de l'entreprise :			1		ı titre de l'IR	ET	Néant □*		
	RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE CO		E L'EXER		WA	
	Rémunération du travail de l'	exploitant on de	es associés (entreprises					WB	
déduction 1	Avantages personnels non déductible	es *	WD	An	mortissements excédenta		CGI) WE		XE	
déd	(sauf amortissements à porter ligne c Autres charges et dépenses somptua	n-dessous)	WF	et	autres amortissements i ixe sur les véhicules des	non déductibles	WG		AE	
admises en résultat fisca	(art. 39-4 du C.G.I.)			(ei	ntreprises à l'IS)				-	
nise ıltat	Fraction des loyers à réintégrer dans crédit-bail immobilier et de levée d'o		RA		Part des loyers dispens (art. 239 sexies D)			,	4 4	
résu	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadr	e III)	WI	Ch no	narges à payer liées à de on coopératifs non dédu	es états et territoire actibles (cf. 2067- <i>b</i>	is) XX		XW	
non	Amendes et pénalités		WJ	Ch	narges financières (art. 2	212 bis) *	XZ]]	
Charges	Réintégrations prévues à l'arti	icle 155 du CGI	*						XY	
Cha	Impôt sur les sociétés (cf. page	e 9 de la notice 20	32-NOT-SD)						17	
Quote	e-part Bénéfices réalisés par une société Wiebersonnes ou un GIE	L			sultats bénéficiaires visés 'article 209 B du CGI	L7			К7	
ition rées	Moins-values nettes	– imposées	s aux taux de	e 15 % ou c	de 19 % (12,80 % pc	our les entrepris	ses à l'imp	ôt sur le revenu	18	
mpos iers et diffé	à long terme	- imposées	s au taux de	0 %					ZN	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Fraction imposable	le des plus-valu	es réalisées		- Plus-values	nettes à court	terme		WN	
Kégim pa impos	au cours d'e	exercices antérie			– Plus-values	soumises au ré	gime des	fusions	WO	
	Écarts de valeurs liquidatives	sur OPCVM * (entreprises	à l'IS)					XR	
D.C.	-	Intérêts o	excédentaires	SII		ones d'entreprises			WO	
	égrations diverses à ler sur feuillet séparé DONT *		et 212 du C.G.I.) rangers antérieure r les PME (art. 20))	Q	activité exonérée Juote-part de 12 % d	es Mo			
	-				p.	lus-values à taux zér	0 1410		1 x74	
	égration des charges affectées a		, .						Y1	
Resul	tat fiscal afférent à l'activité rele	evant du regime	e optionnel o	de taxation	au tonnage			1	Y3	
		1						TOTAL I	WR	
					D	ERTE COMPT	ABLE DE	L'EXERCICE	WS	
11.	DÉDUCTIONS	1			1				7 F	
	DÉDUCTIONS e-part dans les pertes subies pa	r une société de	e personne	ou un G.I.I					WT	
Quote					E. *		tableau 205	8-B-SD, cadre III)	WT WU	
Quote	e-part dans les pertes subies pa	es, antérieurement t	taxées, et réint	tégrées dans l	E. *	s de l'exercice (cf.			-{	
Quote	e-part dans les pertes subies pa	es, antérieurement t	taxées, et réint u taux de 15	tégrées dans l 5 % (12,80 %	E. * les résultats comptables	s de l'exercice (cf.			WU	
Quote	e-part dans les pertes subies pa ons et charges à payer non déductible Plus-values	es, antérieurement l	taxées, et réint u taux de 15 u taux de 0	tégrées dans l 5 % (12,80 % %	E. * les résultats comptables	s de l'exercice (cf.			WU WV	
And Andrews Control of the Control o	e-part dans les pertes subies pa ons et charges à payer non déductible Plus-values nettes à long terme	es, antérieurement l - imposées au - imposées au - imposées au	taxées, et réint u taux de 15 u taux de 0 u taux de 19	tégrées dans l 5 % (12,80 % % 9 %	E. * les résultats comptables	s de l'exercice (cf. soumises à l'impé			WU WV WH	
And Andrews Control of the Control o	e-part dans les pertes subies pa ons et charges à payer non déductible Plus-values nettes à long terme	es, antérieurement l - imposées au - imposées au - imposées au	taxées, et réint u taux de 15 u taux de 0 u taux de 19 ur les moins	tégrées dans l 5 % (12,80 % % 9 % -values net	E. * les résultats comptables pour les entreprises s tes à long terme an	s de l'exercice (cf. soumises à l'impé			WU WV WH WP	
And Andrews Control of the Control o	e-part dans les pertes subies pa ons et charges à payer non déductible Plus-values nettes à long terme	es, antérieurement t - imposées au - imposées au - imposées au - imputées su - imputées su	u taux de 15 u taux de 0 u taux de 0 u taux de 19 ur les moins-	tégrées dans l 5 % (12,80 % % 9 % -values net	E. * les résultats comptables pour les entreprises s tes à long terme an	s de l'exercice (cf. soumises à l'impé			WU WV WH WP	
And Andrews Constitution of the Constitution o	e-part dans les pertes subies pa ons et charges à payer non déductible Plus-values nettes à long terme	es, antérieurement (taxées, et réint u taux de 15 u taux de 0 u taux de 19 ur les moins- ur les déficits	régrées dans l 5 % (12,80 % % 9 % -values nettes s antérieurs	E. * les résultats comptables pour les entreprises s tes à long terme an	s de l'exercice (cf. soumises à l'impé atérieures			WU WV WH WP WW	
And Andrews Control of the Control o	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values imposées Fraction des plus-values nettes	es, antérieurement le le imposées au le imposées au le imputées su le imputées su le imputées su le imputées su le au taux de 19 % les à court terme	u taux de 15 u taux de 0 u taux de 15 u taux de 19 ur les moins- ur les déficits %	régrées dans l 5 % (12,80 % % 9 % -values nett s antérieurs	es résultats comptables son pour les entreprises son tes à long terme ar son mposition est différ	s de l'exercice (cf. soumises à l'impó atérieures ée *			WU WV WH WP WW XB	
And Andrews Control of the Control o	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values imposées Fraction des plus-values nettes Régime des sociétés mères e Produit net des actions et pa	es, antérieurement le le mposées au le imposées au le imputées su le imputées su le imputées su le imputées su le au taux de 19 % les à court termet des filiales * rts d'intérêts :	u taux de 15 u taux de 0 u taux de 19 ur taux de 19 ur les moins- ur les déficits de de l'exerci	régrées dans l 5 % (12,80 % % 9 % -values neti s antérieurs ice dont l'in Quote-part de déduire des	les résultats comptables de parties et charges res produits nets de parties et produits nets de parties et produits nets de parties et parties et charges res s produits nets de parties et charges res produits nets de parties et charges res produits nets de parties et parties	s de l'exercice (cf. soumises à l'impé atérieures ée * tant imposable	ot sur le rev		WU WV WH WP WW XB I6 WZ	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values imposées Fraction des plus-values nette Régime des sociétés mères e Produit net des actions et pa	es, antérieurement le le minosées au le imposées au le imputées su le imputées su le imputées su le au taux de 19 % les à court termet des filiales * rts d'intérêts : les investissem	u taux de 15 u taux de 0 u taux de 19 ur taux de 19 ur les moins- ur les déficits de de l'exerci	régrées dans l 5 % (12,80 % % 9 % -values neti s antérieurs ice dont l'in Quote-part de déduire des	les résultats comptables de parties et charges res produits nets de parties et produits nets de parties et produits nets de parties et parties et charges res s produits nets de parties et charges res produits nets de parties et charges res produits nets de parties et parties	s de l'exercice (cf. soumises à l'impé atérieures ée * tant imposable	ot sur le rev		WU WV WH WP WW XB I6 WZ XA	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values imposées Fraction des plus-values nette Régime des sociétés mères e Produit net des actions et pa Déduction autorisée au titre Majoration d'amortissement * Entreprises nouvelles - (Reprise	es, antérieurement le le imposées au le imposées au le imputées su le imputée su l	u taux de 15 u taux de 0 u taux de 15 ur les moins- ur les déficits % e de l'exerci ents réalisés	régrées dans les controls de la control l'incompart de déduire des sans les controls de la control de la controls de la contro	les résultats comptables de parties à long terme ar les à long ter	s de l'exercice (cf. soumises à l'impé atérieures ée * tant imposable articipation -mer *.	2A		WU WV WH WP XB I6 WZ XA ZY XD	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values imposées Fraction des plus-values nette Régime des sociétés mères e Produit net des actions et pa Déduction autorisée au titre Majoration d'amortissement * Entreprises nouvelles - (Reprise	es, antérieurement le le imposées au le imposées au le imputées su le imputées au taux de 19 % les à court termet des filiales * rts d'intérêts : le des investissem le le imposées au taux de 19 % les à court termet des filiales * rts d'intérêts : le le investissem le le imposées au le impos	u taux de 15 u taux de 15 u taux de 0 u taux de 19 ur les moins- ur les déficits % e de l'exerci C a ents réalisés Entreprises nouv ((4) garde) Société investisser	régrées dans le 5 % (12,80 % %) % -values nette s'antérieurs autérieurs de de duire de déduire de s'ans les c'elles	les résultats comptables pour les entreprises se tes à long terme an se mposition est différe frais et charges res se produits nets de parcollectivités d'outre-	s de l'exercice (cf. soumises à l'impó atérieures ée * tant imposable urticipation -mer *. Jeunes entreprises innova (art. 44 sextés A) Zone de restructuration	2A L5		WU WV WH WP WW XB I6 WZ XA	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values imposées Fraction des plus-values nette Régime des sociétés mères e Produit net des actions et pa Déduction autorisée au titre Majoration d'amortissement * Entreprises nouvelles - (Reprise	es, antérieurement le le mposées au le imposées au le imputées su le imputée su l	u taux de 15 u taux de 15 u taux de 19 u taux de 19 ur les moins- ur les déficits de de l'exerci Ca ents réalisés	régrées dans le 5 % (12,80 % %) % -values net es antérieurs dec dont l'in Quote-part de déduire des s dans les comments immobilier	les résultats comptables de pour les entreprises se lo pour les entreprises se les à long terme ar les à long terme ar les entreprises et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le L2 L2 L3	se de l'exercice (cf. soumises à l'impé attérieures et tant imposable articipation et	2A 2A L5 L5 PA		WU WV WH WP XB I6 WZ XA ZY XD	
And Andrews Grant	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values imposées Fraction des plus-values nette Régime des sociétés mères e Produit net des actions et pa Déduction autorisée au titre Majoration d'amortissement d'amortissemen	es, antérieurement le le minosées au le imposées au le imposées au le imputées su le imputées su le imputées su le au taux de 19 % les à court termet des filiales * rts d'intérêts : des investissem le le le minosées au taux de 19 % les à court termet des filiales * rts d'intérêts : des investissem le	taxées, et réint u taux de 15 u taux de 0 u taux de 15 ur les moins- ur les déficits % e de l'exerci ents réalisés Entreprises nouve (44 æuse) Société investisser cotées (ant. 208C) Bassin d'emploi à (art. 44 duodecies)	régrées dans le 5 % (12,80 % %) % -values net es antérieurs de dont l'in puote-part de déduire des s dans les comments immobilier à redynamiser)	les résultats comptables of pour les entreprises sont les à long terme arrors en frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res parcollective d'outre-le frais e	s de l'exercice (cf. soumises à l'impó atérieures ée * tant imposable urticipation -mer *. Jeunes entreprises innova (art. 44 sexies A) Zone de restructuration la défense (44 terdecies)	2A 2A L5 de PA XC		WU WV WH WP XB I6 WZ XA ZY XD	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme Plus-values imposées Fraction des plus-values nettes à long terme Autres plus-values imposées Fraction des plus-values nette Régime des sociétés mères e Produit net des actions et pa Déduction autorisée au titre Majoration d'amortissement d'amortisse	es, antérieurement le	u taux de 15 u taux de 15 u taux de 15 ur taux de 15 ur les moins- ur les déficits de de l'exerci ents réalisés Entreprises nouve (44 extès) Société investisser cotées (art. 208C) Bassin d'emploi à (art. 44 duodecies) Zone de revitaliss	régrées dans la 5 % (12,80 % % %) %	les résultats comptables of pour les entreprises sont les à long terme arrors en frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res parcollective d'outre-le frais e	s de l'exercice (cf. soumises à l'impé atérieures atérieures éée * tant imposable articipation -mer *. Jeunes entreprises innova (an. 44 sexies A) Zone de restructuration la défense (44 terdecies) Zone franche d'activité	2A 2A L5 L5 PA		WU WY WH WP WW XB I6 WZ XA ZY XD	
Régimes d'imposition Mesures d'incitation Mesures d'incitation particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values imposées Fraction des plus-values nette Régime des sociétés mères e Produit net des actions et pa Déduction autorisée au titre Majoration d'amortissement d'amortissement d'amortisse en difficulés 41 septies) Pole de compétitivité hors CICE (Art. 41 undecies) Fill de la compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies) Expression urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies) Écarts de valeurs liquidative	es, antérieurement le	u taux de 15 u taux de 15 u taux de 15 ur taux de 15 ur les moins- ur les déficits de de l'exerci ents réalisés Entreprises nouve (44 extès) Société investisser cotées (art. 208C) Bassin d'emploi à (art. 44 duodecies) Zone de revitaliss	régrées dans la 5 % (12,80 % % %) %	les résultats comptables pour les entreprises se tes à long terme ar les along terme ar les entreprises res produits nets de par collectivités d'outre-les les les particulars de par collectivités d'outre-les les particulars de la particular de la particula	ée * tant imposable urticipation mer *. Jeunes entreprises innovar (art. 44 sexies A) Zone de restructuration la défense (44 terdecies) Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	2A 2A L5 de PA XC		WU WV WH WP XB I6 WZ XA ZY XD	
Régimes d'incitation Régimes d'inposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values imposées Fraction des plus-values nette Régime des sociétés mères e Produit net des actions et pa Déduction autorisée au titre Majoration d'amortissement d'amortissemen	es, antérieurement le	u taux de 15 u taux de 15 u taux de 15 ur les moins- ur les déficits 6 e de l'exerci ents réalisés Entreprises nouve (44 æxtes) Société investisser cotées (art. 208C) Bassin d'emploi à (art. 44 duodecies) Zone de revitaliss (entreprises	régrées dans la 5 % (12,80 % % %) %	les résultats comptables fo pour les entreprises son pour les entreprises son pour les entreprises son position est différente frais et charges res son produits nets de parcollectivités d'outre-lucion le lucion de la lucion de	s de l'exercice (cf. soumises à l'impé atérieures atérieures éée * tant imposable articipation -mer *. Jeunes entreprises innova (an. 44 sexies A) Zone de restructuration la défense (44 terdecies) Zone franche d'activité	2A 2A L5 de PA XC		WU WY WH WP WW XB I6 WZ XA ZY XD	
Régimes d'incitation Mesures d'incitation Déquisit impositions différées Déquisit impositions différées	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values imposées Fraction des plus-values nette Régime des sociétés mères e Produit net des actions et pa Déduction autorisée au titre Majoration d'amortissement d'amortissemen	es, antérieurement le	Entreprises nouve (44 acutes) Entreprises (ant. 44 duodecies) Zone de revitalis: (entreprises	régrées dans le 5 % (12,80 % %) % -values nettes antérieurs de dont l'in puote-part de déduire des se dans les comments immobilier à redynamiser ation rurale (art. 44 se à l'IS)	les résultats comptables des résultats comptables de pour les entreprises suites à long terme ar les along terme ar les along terme ar les et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-les les along terme de la les along terme ar	ée * Jeunes entreprises innovar (art. 44 sextes A) Zone de restructuration la défense (44 terdecies) Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	2A 2A L5 L5 PA XC PC		WU WY WH WP XB I6 WZ XA ZY XD XF	
Régimes d'imposition Mesures d'incitation Dédu Dédu Dédu Dédu	Plus-values nettes à long terme Plus-values imposées Fraction des plus-values nettes à long terme Autres plus-values imposées Fraction des plus-values nette Régime des sociétés mères e Produit net des actions et pa Déduction autorisée au titre Majoration d'amortissement d'amortisse	es, antérieurement le	Entreprises nouve (44 acutes) Entreprises (ant. 44 duodecies) Zone de revitalis: (entreprises	régrées dans le 5 % (12,80 % %) % -values nettes antérieurs de dont l'in puote-part de déduire des se dans les comments immobilier à redynamiser ation rurale (art. 44 se à l'IS)	les résultats comptables des résultats comptables de pour les entreprises suites à long terme ar les along terme ar les along terme ar les et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-les les along terme de la les along terme ar	ée * Jeunes entreprises innovar (art. 44 sextes A) Zone de restructuration la défense (44 terdecies) Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	2A 2A L5 L5 PA XC PC		WU WY WH WP WZ XB I6 XA ZY XD XF XS XS XS Y2	
Régimes d'imposition Mesures d'incitation Dédu Dédu Dédu Dédu	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values imposées Fraction des plus-values nette Régime des sociétés mères e Produit net des actions et pa Déduction autorisée au titre Majoration d'amortissement d'amortissemen	es, antérieurement le	Entreprises nouve (44 acutes) Entreprises (ant. 44 duodecies) Zone de revitalis: (entreprises	régrées dans le 5 % (12,80 % %) % -values nettes antérieurs de dont l'in puote-part de déduire des se dans les comments immobilier à redynamiser ation rurale (art. 44 se à l'IS)	les résultats comptables de pour les entreprises son pour les entreprises son pour les entreprises son position est différente frais et charges res son produits nets de particular de particular de la confectivités d'outre-la confectivités d'outre	s de l'exercice (cf. soumises à l'impó atérieures de * tant imposable urticipation -mer *. Jeunes entreprises innova (art. 44 sexies A) Zone de restructuration la défense (44 terdecies) Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	2A 2A 2bites L5 de PA XC PC ZI	enu)	WU WY WH WP WZ XB I6 XA ZY XD XF XS XS XS Y2	
Provision Régimes d'incitation Mesures d'incitation particuliers et impositions différées Dédu	Plus-values nettes à long terme Plus-values imposées Fraction des plus-values nettes à long terme Autres plus-values imposées Fraction des plus-values nette Régime des sociétés mères e Produit net des actions et pa Déduction autorisée au titre Majoration d'amortissement d'amortisse	es, antérieurement le	taxées, et réint u taux de 15 u taux de 15 u taux de 15 ur les moins- ur les déficits % e de l'exerci ents réalisés Entreprises nouve (44 æutes) Société investisser cotées (art. 208C) Bassin d'emploi à (art. 44 duodecies) Zone de revitalise (entreprises X9 es au régime	régrées dans le 5 % (12,80 % %) % -values nettes antérieurs de dont l'in puote-part de déduire des se dans les comments immobilier à redynamiser ation rurale (art. 44 se à l'IS)	les résultats comptables fo pour les entreprises son pour les entreprises son pour les entreprises son position est différente frais et charges res son produits nets de parcollectivités d'outre-lucities de la	s de l'exercice (cf. soumises à l'impó atérieures de * tant imposable urticipation -mer *. Jeunes entreprises innovar (art. 44 sextes A) Zone de restructuration la défense (44 terdecies) Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies) égagée par le rrière de déficit	2A 2A 2bites L5 de PA XC PC ZI	enu)	WU WY WH WY	
Provisi Mesures d'incitation Mesures d'incitation Dédu Dédu Résule Résule Résule	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values imposées Fraction des plus-values nette Régime des sociétés mères e Produit net des actions et pa Déduction autorisée au titre Majoration d'amortissement Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies) Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies) ZPU-TE (Art. 44 octies et octies A) Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies) Écarts de valeurs liquidative ctions diverses à détailler uillet séparé ction des produits affectés aux RÉSULTAT FISCAL tat fiscal avant imputation des des	es, antérieurement le	taxées, et réint u taux de 15 u taux de 15 u taux de 15 u taux de 19 ur les moins- ur les déficits % e de l'exerci ents réalisés Entreprises nouve (44 æxtes) Société investisser cotées (art. 208C) Bassin d'emploi à (art. 44 duodecies) Zone de revitalis: ((entreprises X9) es au régime	régrées dans le 5 % (12,80 % %) % -values nettes antérieurs de dont l'in puote-part de déduire des se dans les comments immobilier à redynamiser ation rurale (art. 44 se à l'IS)	les résultats comptables de pour les entreprises son pour les entreprises son pour les entreprises son position est différente frais et charges res son produits nets de particular de particular de la confectivités d'outre-la confectivités d'outre	s de l'exercice (cf. soumises à l'impó soumises à l'impó attérieures ée * tant imposable uticipation -mer *. Jeunes entreprises innova (art. 44 sexies A) Zone de restructuration la défense (44 terdecies) Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies) égagée par le trière de déficit II) X	2A 2A 2A 2A 2A 2A 2A 2A 2A 2A	enu)	WU WY WH WP WZ XB I6 XA ZY XD XF XS XS XS Y2	
Provisi Régimes d'imposition Mesarres d'incitation Dédu Résul Résul Déficies	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values imposées Fraction des plus-values nette Régime des sociétés mères e Produit net des actions et pa Déduction autorisée au titre Majoration d'amortissement d'amortissemen	es, antérieurement le	taxées, et réint u taux de 15 u taux de 15 u taux de 15 ur les moins- ur les déficits % e de l'exerci ents réalisés Entreprises nouve (44 sextes) Société investisser cotés (art. 44 duodecies) Zone de revitaliss (entreprises X9 es au régime	régrées dans les 5 % (12,80 % %) %	les résultats comptables son pour les entreprises son pour les entreprises son pour les entreprises son position est différe e frais et charges res son produits nets de parcollectivités d'outre-le L2 K3 IF quindecies) Créance de report en au tonnage bénéfice (I moins I déficit (II moins I deficit (II moins I d	s de l'exercice (cf. soumises à l'impó atérieures de * tant imposable urticipation -mer *. Jeunes entreprises innovar (art. 44 sextes A) Zone de restructuration la défense (44 terdecies) Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies) égagée par le rrière de déficit	2A 2A 2A 2A 2A 2A 2A 2A 2A 2A	enu)	WU WY	
Provisi Régimes d'imposition Mesnres d'incitation Dédu Résul Résul Défici Défici Défici	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values imposées Fraction des plus-values nette Régime des sociétés mères e Produit net des actions et pa Déduction autorisée au titre Majoration d'amortissement Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies) Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies) ZFU-TE (Art. 44 sexdecies) Écarts de valeurs liquidative ctions diverses à détailler quillet séparé ction des produits affectés aux RÉSULTAT FISCAL tat fiscal avant imputation des cit de l'exercice reporté en arriète its antérieurs imputés sur les rée en produit net des actions et pa Déduction autorisée au titre Majoration d'amortissement Poléture d'entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises nouvelles - (Reprise (Art. 44 undecies) (Art. 44 sexdecies) Plus-values Régime des sociétés mères e Produit net des actions et pa Déduction autorisée au titre Majoration d'amortissement Poléture d'entreprises nouvelles - (Reprise (Art. 44 undecies) (Art. 44 sexdecies) Ecarts de valeurs liquidative ctions diverses à détailler quillet séparé ction des produits affectés aux RÉSULTAT FISCAL	es, antérieurement le	Entreprises nouve (44 sextes) Entreprises nouve (44 sextes) Entreprises au régime Centreprises Zone de revitalis: (entreprises x9 es au régime au régime au riss : au	régrées dans le 5 % (12,80 % %) % -values nettes antérieurs de dont l'in puote-part de déduire des se dans les comments immobilier à redynamiser) ation rurale (art. 44 se à l'IS) et de taxation de de taxation de la l'in prises à l'IS)	les résultats comptables son pour les entreprises son pour les entreprises son pour les entreprises son position est différe et frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges res produits nets de parcollectivités d'outre-le frais et charges produits nets de parc	s de l'exercice (cf. soumises à l'impó soumises à l'impó attérieures ée * tant imposable uticipation -mer *. Jeunes entreprises innova (art. 44 sexies A) Zone de restructuration la défense (44 terdecies) Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies) égagée par le trière de déficit II) X	2A 2A 2A 2A 2A 2I 1	enu)	WU WY WH WY	





I. SUIVI DES DÉFICITS							
				К5			
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, C			ES CORRESPOND	AN	TES		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NO	N DÉDUCTIBLES POUR L'AS		TTE DE L'IMPÔT				
		9В		9C			
		9H		9J			
		9S		9Т			
		ΥN		ΥO			
à reporter au tab		ligne WU					
CONSÉQUENCES DE LA M	CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)						
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	,10	Imputations		Montant net à la fin de l'exercice		



(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Ι															
Γ															
					S.										
						O Dividendes Dividendes									
			ØE Autres répartitions												
						2									
L		TOTAL I							re égal au total II) TOTAL II						
		NSEIGNEMENTS DIVERS													
				(pr											
Г		– Sous-traitance								ΥT					
TES															
S POS															
LS DE				(do											
ÉTAI															
ľ	ET	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW					
				(do											
r	,	– Montant de la TVA collectée							-	YY					
H		Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration						•		ØΒ					
									P	ZK					%
		- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société * - Numéro de centre agréé * XP - Filiales et participations : (Liste au 20 prévu par art. 38 II de l'ann. III au Co								Si		ocher 1	ZR	70	
	- Numéro de centre agréé * XP								RG RG	Sin	non 0		Zik		
		Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amor													
L		Société résultat comme ci alle	ussen	-				is le cadre de							
	Plus-values à 19 % JM Imputations Groupe: résultat d'ensemble JD Plus-values à 15 % JN Plus-values à 0 %														
		Groupe: résultat d'ensemble JD													

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise :								Néant *				
1	4	- DÉTERMINATION DE LA VALE	UR R	ÉSIDUELLE								
Nature (Nature et date d'acquisition des éléments cédés*					ıluée*	Amortisse en fran	ements pratiqués achise d'impôt	Autres amortissement	:s*	Vale	eur résiduelle
	1											
	2											
	3											
M.	4											
ons	5											
isati	6											
lidor	7											
- Immobilisations*	8											
Ė	9											
	10											
	11											
	12											
		B - PLUS-VALI	JES,	MOINS-VALUES			Qualit	fication fiscale	des plus et mo	ins-val	ues réa	lisées *
		Prix de vente		Montant global o	de la plus-value	Cou	rt terme		Long terme			Plus-value taxables à
		7		8			9	19 %	15 % ou 12,80 %	0 9	%	19 %(1)
	1											
	2											
	3											
*s	4											
tion	5											
mmobilisations*	6											
mok	7											
- Im	8											
_	9											
	10											
	11											
	12	Fraction résiduelle de la provisi-	on sr	péciale de réévaluati	ion afférente aux							
	13	éléments cédés				+					-	
	15	Amortissements irrégulièrement diffé. Amortissements afférents aux élén				+					-	
	-	tibles par une disposition légale Amortissements non pratiqués en c				'					-	
nts	16	fiscale pour investissement, définie vement utilisée Résultats nets de concession ou de	^			+	_					
éme	17	de brevets faisant partie de l'actif onéreux depuis moins de deux ans	immo									
s él	18	Provisions pour dépréciation des tit lues à long terme devenues sans of	res re bjet ai	u cours de l'exercice								
Autres éléments	19	Dotations de l'exercice aux compte relevant du régime des plus ou mo	es de oins-va	provisions pour dépr alues à long terme	réciation des titres							
II - A	20	Divers (détail à donner sur une no	te anı	nexe)*								
		CADRE A : plus ou moins-value des lignes 1 à 20 de la	nette colo	e à court terme (onne)	total algébrique							
		CADRE B : plus ou moins-value des lignes 1 à 20 de la	nett	e à long terme (total algébrique							
		CADRE C : autres plus-values tax					(A)		(B) (Ventilation par taux)			(C)

N° 2059-A-SD - (SDNC-DGFiP) - Novembre 2018

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032. (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME (13) DGFiP N° 2059-B-SD 2019 ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts) Formulaire déposé au titre de l'IR EU Néant Désignation de l'entreprise : ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B) Origine Montant net des plus-values réalisées* Montant compris dans le résultat de l'exercice Montant antérieurement Montant restant à Imposition répartie réintégré réintégrer Plus-values réalisées sur 3 ans (entreprises à l'IR) au cours de sur 10 ans sur une durée différente (art. 39 l'exercice quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI) TOTAL 1 Montant rapporté au résultat de l'exercice Montant net des Montant anté-Montant restant Imposition répartie plus-values réalisées à l'origin rieurement réintégré à réintégrer N-1 sur 3 ans au titre de N-2 N-1 N-2Plus-values réalisées N-3 Sur 10 ans ou sur une durée au cours des différente (art. 39 quaterdecies exercices antérieurs 1 ter et 1 quater du CGI) N-6 (à préciser) au titre de : N-7 N-9 TOTAL 2 B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés) Montant net des Origine des plus-values et date des fusions ou des apports Montant rapporté au résultat de l'exercice Montant anté-Montant restant plus-values réalisées à l'origine rieurement réintégré à réintégrer

2018			
Noevembre			
- Noev			
DGFIP) .			
(SDNC-D			
1			
2059-B-SD			
N° 205			
	TOTAL		



SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

du Code general des imp	.000).						
Désignation de l'entrep	rise:						Néant
		Rap	pel de la plus ou moins-value	de l'exercice relevant du taux	de 15 % 1 ou 12,8 % 2 .		
Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés			ns nets retirés de la cession us du régime du long terme (a		orépondérance immobilières	non cotées	
2 Entreprises soumises à l'impo	ôt sur le reven	Gai	ns nets retirés de la cessior	n de certains titres dont le	prix de revient est supérieu	r à 22,8 M€	
		(art.	219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) 1 .				
	I - SUI	VI DES MOINS-	VALUES DES ENT	FREPRISES SOU	MISES À L'IMPÔT	SUR LE REVEN	U
Origine			s-values 12,8 %	long terme	r les plus-values à de l'exercice osables	moir	de des s-values 12,8 %
1			2		3		4
Moins-values nettes	N		2		<u> </u>		•
ivionis-values nettes	IN						
	N – 1						
	N – 2						
Moins-values nettes à	N – 3						
long terme subies au	N – 4						
cours des dix exercices	-						
antérieurs (montants	N – 5						
restant à déduire à la	N – 6						
clôture du dernier	N – 7						
exercice)	N – 8						
	N: 0						
	N – 9						
	N – 10						
II - SUIVI D	ES MC	DINS-VALUES À	LONG TERME D	ES ENTREPRISES	S SOUMISES À L'	MPÔT SUR LES	SOCIÉTÉS*
			Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme		Solde des
Origine		À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % ⁽¹⁾	Imputations sur le résultat de l'exercice	moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes	N						
	N – 1						
	N – 2						
Moins-values nettes à long terme	N-3						
subies au cours des	N – 4						
dix exercices antérieurs	N – 5						
(montants restant à	N – 6						
déduire à la clôture du	-						
dernier exercice)	N – 7						
	N – 8						
	N – 9						
	N – 10						
			I .	I .			I

N° 2059-C-SD - (SDNC-DGFiP) - Novembre 2018

⁽¹⁾ Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D-SD 2019

formulaire obligatoire (article 53A du Code général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise :								Néant □ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N									
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
			taxées à 10 %	taxées à 15	5 %	taxées à 18 %	tax	ées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	(N - 1)	1							
Réserves figurant au bilan des socié au cours de l'exercice	tés absorbées	2							
	TOTAL (lignes 1 et 2)	3							
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés		4							
Prélèvements opérés - ne doni d'impôt	nant pas lieu à complément sur les sociétés	5							
	TOTAL (lignes 4 et 5)	6							
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice	(ligne 3 – ligne 6)	7							
II RÉSERVE SPÉCIAL	E DES PROVISIONS PO	UR	FLUCTUATION	DES COU	RS* (5	°, 6°, 7° alinéas	de l'a	art. 39-1-5° c	lu CGI)
montant de la réserve	réserve figurant au bilan des socié	tés	m	ontants prélev	és sur la ré	éserve			e la réserve
à l'ouverture de l'exercice	absorbées au cours de l'année 2		donnant lie à complément d'ir			ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4			de l'exercice 5

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)



DGFiP N°2059-E-SD 2019

Désignation de l'entreprise:			Néant	□*			
Exercice ouvert le: et clos le: Données en	nombre	de m	iois	\top	_		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :		ΥP		-			
Dont apprentis		YF					
Dont handicapés		YG					
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE							
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		ОТ					
тс	OTAL 1	ОХ					
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		ОН					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE					
Subventions d'exploitation reçues		OF					
Variation positive des stocks		OD					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT					
тс	OTAL 2	OM					
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾							
Achats		ON					
Variation négative des stocks		OQ					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	e d'une	os					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		ΟZ					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	N				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	С			OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	dans le	O9					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	OY				
тс	OTAL 3	OJ					
IV - Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 -	total 3)	OG					
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					_		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).	sur les	SA					
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CV le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD	/AE-SD)	, veu	illez con	npléte	r		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case EV							
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX) GX Effectifs au sens de la CVAE	λE *	EY					
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		НХ					
Période de référence GY / / GZ /		/					
Date de cessation HR /		/					

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au

[§] déclaration des effectifs.



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F-SD 2019

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1) Néa	ant
---------	-----

EXERCICE CLOS LE	N° SIRET
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	
ADRESSE (voie)	
CODE POSTAL VILLE	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :	
Forme juridique N° SIREN (si société établie en France) Adresse: N° Voie Code Postal Commune	% de détention Nb de parts ou actions Pays
Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) Adresse: Code Postal Dénomination Voie Commune	% de détention Nb de parts ou actions Pays
Forme juridique N° SIREN (si société établie en France) Adresse: N° Voie Code Postal Commune	% de détention Nb de parts ou actions Pays
Forme juridique N° SIREN (si société établie en France) Adresse: N° Voie Code Postal Commune	% de détention Nb de parts ou actions Pays
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :	
Titre (2) Nom patronymique Nom marital Naissance: Date N° Département Commune Adresse: N° Voie	Prénom(s) % de détention Nb de parts ou actions Pays
Code Postal Commune	Pays
Adresse: N° Voie Code Postal Commune Titre (2) Nom patronymique Nom marital Naissance: Date N° Département Commune Adresse: N° Voie Code Postal Commune	Prénom(s) % de détention Nb de parts ou actions Pays
Code Postal Commune	Pays

Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 Indiquer: M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DGFiP N° 2059-G-SD 2019

Formulaire obligatoire	FILIALES ET PAR	TICIPATIONS	
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.) N° de dépôt	(liste des personnes ou groupements dont la société détient directeme		(1) Néant 🗌
EXERCICE CLOS LE		N° SIRET	
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE			
ADRESSE (voie)			
CODE POSTAL	VILLE		
Nombre total de filiales déten	UES PAR L'ENTREPRISE	P5	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% d	e détention
Adresse: N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% d	e détention
Adresse: N°	Voie Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% d	e détention
Adresse: N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% d	e détention
Adresse: N°	Voie Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% d	e détention
Adresse: N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% d	e détention
Adresse: N°	Voie Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% d	e détention
Adresse: N° Code Postel	Voie	p	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		,, .
N° SIREN (si société établie en France)		% d	e détention

Pays

Voie

Commune

Code Postal

Adresse:

N° 2059-G-SD - (SDNC-DGFiP) - Novembre 2018 (1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.